

**Liste des professionnels prioritaires du secteur public, bénéficiant de créneaux dédiés
dès le week-end du 17 et 18 avril 2021**

- les professeurs des écoles, collèges, lycées
- les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- les agents au contact des élèves en école, collège, lycée
- les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)
- les professionnels de la petite enfance (dont les assistants maternels)
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance
- les professionnels de l'hébergement d'urgence
- les policiers nationaux et municipaux
- les gendarmes
- les surveillants pénitentiaires
- les douaniers de la branche surveillance